




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-515**

**Séance publique du**

**26 mars 2021**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210326- lmc1193120-DE-1-1
Date de signature : 01/04/21
Date de réception : jeudi 1 avril 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ACCORD-CADRE D'ACQUISITION DE VEHICULES - 20 LOTS - ATTRIBUTION DES  
CONTRATS**

Le 26 mars 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/03/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jean-Louis VINCENT donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S FINANCE, NUMERIQUE ET  
GESTION  
Direction de la Commande Publique

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MARS 2021

**Nomenclature : 1.7**  
Actes speciaux et divers

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Louis VINCENT

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : ACCORD-CADRE D'ACQUISITION DE VEHICULES - 20 LOTS - ATTRIBUTION  
DES CONTRATS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville a lancé en date du 17 novembre 2020 une consultation pour l'acquisition de véhicules pour ces services, décomposée en 22 lots.

Cette consultation a porté d'une part sur des véhicules à propulsion thermique : essence, diesel, et GNV et d'autre part sur des véhicules à propulsion 100% électrique ou hybride. La date limite était fixée au 23 décembre 2020.

Le présent rapport ne concerne que les lots suivants :

<b>Lot(s)</b>	<b>Désignation</b>	<b>Estimations annuelles TTC</b>
09	VÉHICULES ÉLECTRIQUES DE TYPE GOLFETTE	46 668€
11	VÉHICULES ÉLECTRIQUES SEGMENT A	87 253€
12	VÉHICULES ÉLECTRIQUES DE SEGMENT B	150 000€
22	BALAYEUSES ASPIRATRICES	195 000€

En effet, le lot 5 fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Les lots 13, 16 et 19 ont été déclarés sans suite en raison de leur infructuosité ; aucune offre n'a été déposée.

Les lots 3 et 10 ont été déclarés sans suite au motif que les offres déposées n'étaient pas conformes.

Les lots 1, 2, 4, 6, 7, 8, 14, 15, 17 et 18 quant à eux ont été déclarés sans suite en raison d'une nécessaire redéfinition du besoin.

Enfin, les lots 20 et 21 ont fait l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence en application des articles R2122-8 et R2123-1 du CCP.

Les critères de sélection des offres et leur pondération ont été fixés comme suit au règlement de la consultation pour les lots 9, 11 et 12 :

Critères	Coefficient
1-Prix des fournitures	70
2-Autonomie du véhicule en km	30

**Pour le lot 22 :**

Critères	Coefficient
1-Prix des fournitures	70
2-Performances en matière de consommation de carburant et de protection de l'environnement.	30
<i>2.1-Performances en matière de protection de l'environnement en termes de rejet de CO2.</i>	15
<i>2.2- Performance en matière de consommation de carburant en cycle mixte/complet</i>	15

Au regard des conclusions du rapport d'analyse des offres présenté en séance le 24 février 2021, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les lots 9, 11, 12 et 22 aux candidats suivants ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses par application des critères de sélection susmentionnés :

- Lot 9 : société SUBLOISIRS, avec un montant total porté au DQE de 47 983.20€ TTC, correspondant à une hypothèse de 6 véhicules.
- Lot 11 : société ASAP, avec un montant total porté au DQE de 68 980.38€ TTC, correspondant à une hypothèse de 3 véhicules.
- Lot 12 (accord-cadre multi-attributaires) : sociétés BAXA AUTOMOBILES, avec un montant total porté au DQE de 66 248.64€ TTC, GRANDS GARAGES DE PROVENCE, avec un montant total porté au DQE de 68 639.12€ TTC, LEASE GREEN, avec un montant total porté au DQE de 76 872.02€ TTC, correspondant à une hypothèse de 5 véhicules.
- Lot 22 : société EUROPE SERVICES, avec un montant total porté au DQE de 154 800.00€ TTC, correspondant à une hypothèse d'un véhicule.

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

**AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer les lots de l'accord-cadre d'acquisition de véhicules tels que définis ci-avant, leurs marchés subséquents le cas échéant, les éventuels avenants ainsi que tout document s'y rapportant, avec les sociétés suivantes :

- Lot 9 : société SUBLOISIRS
- Lot 11 : société ASAP
- Lot 12 (accord-cadre multi-attributaires) : sociétés BAXA AUTOMOBILES, GRANDS GARAGES DE PROVENCE, LEASE GREEN
- Lot 22 : société EUROPE SERVICES

DL.2021-515 - ACCORD-CADRE D'ACQUISITION DE VEHICULES - 20 LOTS -  
ATTRIBUTION DES CONTRATS-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

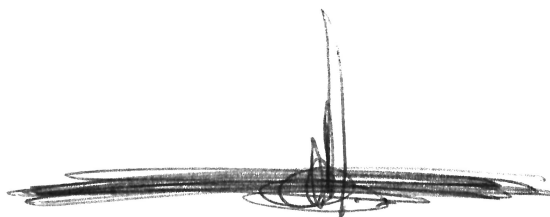
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»